



Canton de Lingwick

COPIE DE RÉSOLUTION

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 mars 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Madame Suzanne Jutras,

Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier et Gaétan Roy.

Jonatan Audet a motivé son absence.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron est présent.

▲▲▲▲▲▲▲▲

8.5 RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la Municipalité doit déposer annuellement un rapport concernant l'application du règlement de gestion contractuelle. Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité, en renseignant ses citoyens sur l'application des mesures prévues à son règlement.

Par l'adoption du règlement 350-2019, modifié par le règlement numéro 359-2021, la Municipalité s'est donné la possibilité d'accorder des contrats de gré à gré qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil d'appel d'offres public, pour tous types de contrats. Le règlement encadre cet élément en incluant des règles de passation de ces contrats, des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants, ainsi que des clauses de préférence afin de favoriser l'achat local et le développement durable. Une résolution du conseil municipal doit être adoptée pour accorder ce type de contrat.

La Municipalité peut conclure des contrats selon les trois principaux modes de sollicitation possibles : le contrat conclu de gré à gré avec ou sans mise en concurrence, le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SEAO).

En 2022, il n'y a eu aucun contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SEAO).

Donné à Lingwick, ce 7 mars 2023

Gaétan Perron

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Copie certifiée conforme au procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 de la Municipalité du canton de Lingwick, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal, lors de sa prochaine séance.

Canton de Lingwick

72, route 108, Lingwick (Québec) J0B 2Z0

Téléphone : (819) 560-8422 - Courriel : canton.lingwick@hsfgc.ca